

de la nouvelle ligne; elle ne sert à personne autre. Je vais lire à la Chambre l'extrait d'une lettre qui corroborera mes paroles. L'auteur dit:

... Je désire dire que le téléphone du Gouvernement, ainsi appelé, se termine à la homarderie de W. S. Loggie, et, autant que je sache, n'est nulle part ailleurs sur la route. Ce n'est rien autre chose qu'une ligne privée pour W. S. Loggie...

Quelques VOIX: Honte!

M. LEGER (lisant):

... qui devrait être reliée au bureau de poste, ici. Cela corrobore ce que je viens de dire. Au mois d'avril, j'ai reçu la lettre suivante:

KOUCHIBOUGUAC (N.-B.),  
12 avril 1920.

Monsieur AUGUSTE LÉGER, M.P.,  
Ottawa.

Monsieur,—Connaissant l'intérêt que vous portez à vos électeurs, je vous écris pour vous prier d'obtenir, par votre influence, une ligne de téléphone pour la rive nord de la rivière Kouchibouguac. La distance entre la ligne téléphonique du village de Kouchibouguac à celle de la homarderie de Loggie n'est que de 3 milles environ. La ligne de la Pointe-aux-Sapins à la homarderie de Loggie ne nous sert pas. Naturellement, nous savons ce qu'elle signifie pour Loggie. Ne pourrions-nous pas avoir une ligne reliant ces deux centres? Nous sommes placés dans une position très désavantageuse en n'ayant pas de téléphone, et nous vous assurons que nous apprécierions hautement tous vos efforts en ce sens. Je désirerais avoir un téléphone dans ma propre maison, et je suis prêt à faire ma part du travail, par exemple, en trouvant des poteaux pour cette ligne.

Espérant que vous continuerez à prendre un vif intérêt à notre bien-être, je suis,

Votre respectueux serviteur,  
CHARLES WILLIAMS.

Après avoir reçu cette lettre, voilà ce que j'ai écrit au ministre:

OTTAWA, 21 avril 1920.

Honorable J. D. REID,  
Ministre intérimaire des Travaux publics,  
Ottawa.

Honorable et cher monsieur,—J'ai une demande de M. Charles Williams, de Kouchibouguac, comté de Kent (N.-B.), pour le prolongement de la ligne téléphonique, à partir de la ligne déjà construite par le Gouvernement de la Pointe-aux-Sapins à la homarderie de la compagnie Loggie, à l'embouchure de la rivière Kouchibouguac, jusqu'au village du même nom, soit une distance d'environ 3 milles. Ce prolongement de ligne rendrait service à un grand nombre de citoyens dans cette région et à aussi à tous les habitants de la Pointe-aux-Sapins.

M. Williams offre de nous donner toute l'aide possible en nous procurant des matériaux pour cette ligne. Je prie de donner votre attention la plus pressée à cette question.

Une prompt réponse obligera,  
Votre tout dévoué.

Je n'accuserai pas l'honorable ministre, qui était alors ministre intérimaire des Travaux publics de retard délibéré. Ma lettre a dû s'égarer, parce que je sais que le mi-

nistre s'est toujours empressé de répondre aux lettres. Vous voyez donc, monsieur le président, que cette ligne téléphonique a été construite dans l'unique but d'accommoder mon honorable ami de Northumberland (M. Loggie) aux frais du public. Je regrette de faire cette déclaration, mais c'est mon devoir. Quand les deniers publics sont dépensés à cette fin, il faut que le pays le sache. Je veux montrer également que je n'ai été nullement mêlé à cette affaire. Le Gouvernement doit en prendre toute la responsabilité. Je lui ai demandé, en diverses circonstances, de modestes crédits pour le dragage de rivières, des réparations de quais, le balisage de chenaux, pour des services aux cultivateurs et aux pêcheurs, pour le transport du tonneau pour leurs terres, mais il n'a pas voulu se rendre aux besoins de nos gens. Je dirai dès maintenant que j'ai appris de bonne source que l'inspecteur du Gouvernement du district de Chatham a rapporté qu'il se fera des travaux de dragage, cet été, à ou près de la homarderie de Loggie, à l'embouchure de la rivière Kouchibouguac, ce qui serait à l'avantage de mon honorable collègue de Northumberland.

Le Gouvernement semble avoir beaucoup d'argent à affecter à la construction de lignes téléphoniques pour les compagnies privées. Comme je l'ai dit, pas un mot n'a été mentionné par le ministre de son intention de terminer cette ligne téléphonique à la homarderie Loggie à l'embouchure de la rivière. Nous comprenons maintenant pourquoi cette affaire n'a pas été rendue publique plus tôt; voilà une conduite que je condamne. Si le Gouvernement avait construit une ligne jusqu'à Kouchibouguac, et puis une ligne courte à la homarderie Loggie, ce n'aurait pas été si mal. Mais non, il donne tous les accommodements à cette compagnie privée et rien au public. Je veux donc des explications du ministère pourquoi cette ligne a été construite pour une compagnie privée ou prix de plusieurs milliers de piastres du pays. Pourquoi les pauvres du pays doivent-ils payer pour une ligne de téléphone pour une riche compagnie?

J'aimerais à savoir ce que va coûter cette ligne télégraphique. Le montant ne paraît pas dans les comptes publics. Je mets la chose devant le public parce que les gens de mon comté n'en sont pas satisfaits. On n'a pas tenu compte des besoins exposés dans la lettre de M. Williams, que j'ai lue il y a un instant, mais j'espère que le Gouvernement s'occupera de la question et nous dira pourquoi cet ouvrage a été fait aux dé-